

## Edito:

En 2012, les éditeurs Agone publiaient un ouvrage fondateur sur la réflexion à mener autour du marché des produits biologiques, véritable critique du bio-business. Sept années ont passé. La question reste d'actualité et s'est même accrue tant le marché, et sa croissance annuelle à deux chiffres, apparaît comme juteux pour les grandes enseignes. Certains producteurs se disant « pragmatiques » avanceront l'argument selon lequel il serait dans l'intérêt des producteurs bio locaux de coopérer avec les grandes enseignes afin de favoriser le développement d'un marché intérieur et éviter l'importation à bas coût économique, social et environnemental. D'autres producteurs considérés comme « petits » ou « utopistes » refusent le compromis et lui préfèrent la vente directe ou en circuit court, en AMAP ou en marché de plein vent, pour valoriser la terre et l'humain, en bio, en permaculture ou en biodynamie.

A mon sens, la question ne sera pas tranchée. Deux ou plusieurs modèles coexisteront en fonction des sensibilités, de l'engagement et de l'éthique de chacun. La valorisation aura un impact fondamental sur l'aspect économique et par là-même sur la pérennité des fermes bio. Valoriser la traction animale avec tout ce qu'elle engendre comme positivité. Valoriser le travail sur sol vivant. Valoriser les groupements et l'entraide.

Voilà ce qui fait sens aujourd'hui dans notre secteur et ce qui fera sens demain pour attirer de nouvelles vocations. Je laisse le soin à chaque agriculteur, éleveur, producteur biologique d'y réfléchir au regard de ses pratiques et de son environnement. Puis de mettre en acte.

Emmanuel GUTIERREZ-AMBERTO,  
maraîcher bio à Aix en Provence

## Les dossiers Technique

### La traction animale c'est bien beau, mais... à quoi ça sert ???

En novembre 2018, Agrificio 13 a organisé une formation traction par le cheval, un art pas si désuet qu'on le dit...

Le travail agricole par la traction animale fait l'objet ces dernières années d'un regain d'intérêt notable, tout en étant décrié par certains comme un caprice de bobo impossible à rentabiliser. Sans prétendre démêler le vrai du faux, Olivier Pichaud, cocher laboureur, nous a démontré une partie de son talent et de son expérience, et nous a rappelé les principaux avantages d'un tel mode de traction :

1. Zéro pollution (bruit, gaz...) – Réduction de 90 % des émissions de dioxyde de carbone (source Equiterra)
2. Apport de fumure intéressant, notamment en maraîchage (trois Tonnes/an/cheval)
3. On retrouve le « sens » de la terre, des terroirs (on n'intervient pas quand on veut mais quand la terre le permet)

4. Faible investissement de départ pour un outil de travail efficace
5. En viticulture, possibilité d'augmenter la densité de plantation
6. Permet le travail de zones techniques laissées à l'abandon par la machine
7. Valorisation de l'activité et des produits de la ferme par l'image positive que le cheval véhicule
8. Choix de vie (plus sport !)



Suite au succès de la formation du mois de novembre, un nouveau module de perfectionnement sera proposé les 26 et 27 février prochains à La Bastidonne.

Toutes les infos: [agribio13@bio-provence.org](mailto:agribio13@bio-provence.org) - 04 42 23 86 59.

### Groupe « Matière organique et fertilité » (MOF) – Les analyses de terre

Depuis l'automne 2018, un groupe d'échanges s'est constitué pour optimiser leurs pratiques de fertilisation et suivre l'évolution de la matière organique dans leur sol

L'action 1.2, en cours actuellement, consiste à réaliser des analyses de terre pour en faire une lecture collective et une interprétation approfondie pour une optimisation des pratiques de fertilisation, travail du sol, taille, etc. L'occasion de faire un petit récapitulatif des recommandations de base en la matière selon Karim Riman :

- Il est intéressant de faire une analyse de terre tous les 5-6 ans, sans forcément refaire toutes les caractéristiques :

- o pH – granulométrie – texture : ne bouge pas. Une analyse initiale suffit ;
- o Biomasse microbienne : paramètre qui évolue, on peut le refaire à chaque fois ;
- o Matière organique : Evolue assez lentement en culture pérenne. (suite page suivante)



**Le chiffre de l'hiver :**  
**25.5%**

C'est la part de surfaces agricoles certifiées en bio ou en conversion sur le département, soit plus d'un quart (sources Agence Bio au 31 décembre 2017). Sachant qu'une centaine d'exploitations se sont notifiées durant l'année 2018 (conversion ou modification), pour atteindre 925 notifiés au 31 décembre, cette proportion, déjà unique en France, n'a pas fini de grimper. Prenons les paris : en quelle année la bio deviendra-t-elle majoritaire ???

- C'est bien de faire les prélèvements avant l'apport de matière organique. Si l'apport d'automne a déjà été fait, soit on attend le printemps pour faire les prélèvements si l'apport a été mélangé au sol, soit on enlève les bouchons en surface avant de prélever ;
- Pour chaque prélèvement, on prévoit de faire une dizaine de carottes. On prévoit un seau pour chaque prélèvement ;
- Dans le prélèvement, on enlève les cailloux et on indique au laboratoire le pourcentage de cailloux que l'on a enlevé ;
- On ne prélève pas dans un sol gorgé d'eau ;
- On fait sécher l'échantillon à l'abri ;
- On ne fait pas d'analyse « moyenne » de la parcelle. On prévoit donc plusieurs seaux pour les différents prélèvements :
  - o la topographie : on différencie haut et bas de parcelle ;
  - o la texture : on ne mélange pas les différents types de texture ;
  - o on différencie les prélèvements sous le rang et dans l'inter-rang ;
  - o on ne mélange pas les différents horizons ; en général on s'arrête lorsqu'il y a un changement de couleur du sol. (un prélèvement entre 0 et 30 cm et un prélèvement > 50 cm).
- Prélèvements pour l'analyse de la matière organique et de la biomasse microbienne : entre 0 et 30 cm. Puis on envoie vite au laboratoire. On ne fait pas le prélèvement dans un sol gelé ;
- Prélèvements pour installation/plantation : profondeur > 50 cm
- Prélèvement pour la nutrition (notamment olivier) : profondeur entre 30 et 50 cm.
- On repère la zone de prélèvement pour refaire la « même » analyse quelques années plus tard.

### Prélèvement des échantillons

On peut choisir une tarière Edelman, avec une tête pas trop épaisse (environ 5 cm) pour faire les différents prélèvements. On fait une carotte de 30 cm environ (on s'arrête lorsqu'il y a un changement de texture).

### Intérêts d'une analyse du végétal :

- Pour comprendre les aléas de la saison passée ;
- Pour optimiser les apports de fertilisation.

*Si vous souhaitez rejoindre le groupe, ou participer ponctuellement à ses activités, contactez Agribio 13. Prochain rendez-vous : journée « Lecture et interprétation des analyses de terre » le 12 mars à Salon de Provence.*

## Groupe d'échanges arboriculture bio 13-84

*Journée d'échange du 29 novembre 2018*

Début cette année d'un projet-test d'introduction de **poules en verger** pour améliorer la lutte contre le carpocapse chez Gilles Libourel (GL) avec 20 poules sur une parcelle de 2000 m<sup>2</sup>. Les poules sont protégées des prédateurs par une clôture électrique mobile (modèle spécial volaille, très proche de celui pour ovins) et par un abri en bois dont la trappe se ferme automatiquement le soir. Les résultats seront publiés prochainement.



### Point technique cerise chez Patrick Augier à St Saturnin les Apt:

Lutte contre la Mouche de la cerise et la Drosophile *Suzukii* : les expérimentations menées jusqu'à ce jour par le GRAB et d'autres organismes montrent que seul le filet « Insect proof® » a une réelle efficacité sur ces deux ravageurs. Le coût d'une plantation de cerisiers haute densité sous filets (cas de la parcelle de M. Augier visitée ce jour) est d'environ 50 000 € par hectare.

M. Augier a également mis en place une plate-forme de déchets verts compostés (voir photo).

**L'estimatif récoltes en pommes/poires bio et conversion**, réalisé chaque année par Bio de PACA dénote une augmentation rapide des surfaces et volumes certifiés (résultats complets sur demande), avec l'apparition des premières difficultés temporaires de vente, etc. C'est pourquoi le réseau Bio a proposé une...

*... tournée spéciale fruits à pépins du référent bio en arboriculture bio, le 18 décembre 2018 dans les Bouches du Rhône*

Quatre exploitations spécialisées en pommes et/ou poires biologiques ont été visitées entre Orgon et les Paluds de Noves, dont 2 spécialisées en poire.

Le sujet principal de la journée a été la gestion de la tavelure, en particulier sur poire William's, très sensible. En cas de pluie, certains préfèrent traiter au plus vite en ne passant qu'un rang sur deux avec cuivre + BSC (Bouillie Sulfo-Calcique), d'autres préfèrent passer systématiquement dans tous les rangs. Gilles Libourel a rappelé qu'avec la BSC qui a un effet vapeur, un rang sur deux suffit tout à fait. En revanche les passages avec le cuivre doivent absolument être faits tous les rangs.

Attention pour la tavelure du poirier il ne suffit pas de protéger quand il pleut : une simple humectation suffit à la contamination.

Une alternative intéressante au cuivre contre la tavelure en traitement stop est le bicarbonate de potassium (Vitan ou Armicarb), mais pour l'appliquer il faut que les feuilles commencent à sécher (la BSC, elle, se passe sur feuillage mouillé).

A une question sur les adjuvants possibles pour améliorer la tenue du cuivre au lessivage, GL a répondu qu'il faut s'en méfier car certains mélanges sont phytotoxiques. Un arboriculteur a expliqué que pour éviter ce risque, il utilisait l'argile comme adjuvant avec du cuivrol et du soufre.

GL précise que dans notre région, même en année pluvieuse comme celle-ci sur une variété sensible comme William's, on doit pouvoir s'en sortir avec 4 kg de cuivre par ha, lissé sur 7 années (c'est le nouveau plafond voté récemment au niveau européen sur l'usage du cuivre).

Pour la gestion du puceron cendré, la dérogation Neemazal semble encore compromise cette année. GL affirme que 3 passages d'huile à 1% entre le débourrement et la floraison fonctionnaient très bien. Une autre méthode est la chute accélérée des feuilles, avec des produits autorisés en bio tels le chélate de cuivre (engrais foliaire) ou le sulfate de zinc.



Rédaction et photos : Anne-Laure Dossin (Bio de PACA)

## En ce moment...

### Assemblée générale et adhésions 2019

L'assemblée générale d'Agribio 13 aura lieu le **samedi 9 mars 2019** à la salle des Agriculteurs de SENAS, à partir de 9h.

Cette année, nous proposons, avant la présentation des bilans et du programme d'action, une **table ronde autour du thème « matière organique et fertilisation »**, en lien avec le groupe de travail sur le même sujet initié en 2018 par Clara Landais. L'AG sera suivie d'un apéritif de produits bio locaux.

**Pensez à vous inscrire, ou à déléguer votre pouvoir de vote, et n'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour l'année 2019.**

**Tous les détails sur l'AG et les adhésions : 04 42 23 86 59**  
[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org) - [agribio13@bio-provence.org](mailto:agribio13@bio-provence.org).

## Bon à savoir

### Offre/demande de produits bio

Nous recevons régulièrement des demandes de magasins spécialisés, marchés de producteurs, points de vente collectifs, RHD... en recherche de producteur bio local. Vous souhaitez compléter ou diversifier vos débouchés ? Contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec les metteurs en marchés proches de chez vous et sur les filières qui vous concernent !

### Reconduction des aides départementales pour l'investissement dans les exploitations bio

Rappel des catégories de matériel éligibles :



- **La production :** la gestion des adventices, la gestion de la fertilisation, la gestion des maladies et des ravageurs, l'augmentation de la capacité de traction.
- **La valorisation et la commercialisation en circuits courts :** l'aménagement de points de vente à la ferme, les équipements appropriés de conditionnement et de transports des produits, les équipements spécifiques pour la transformation des produits à la ferme.

La liste complète ainsi que le dossier de candidature est disponible sur simple demande. Notez qu'Agribio13 peut également vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

**Prochaine échéance :** pour passer en commission du mois de mai, votre dossier doit parvenir au CD13 avant le 29 mars 2019.

## Mobilisation

### Alimentation et préservation des ressources aquatiques : mobiliser la société civile...

*Alors que la première phase du Contrat de rivière du Bassin-versant de l'Huveaune se termine, retour sur l'enquête réalisée par Agribio 13 auprès des habitants du territoire*

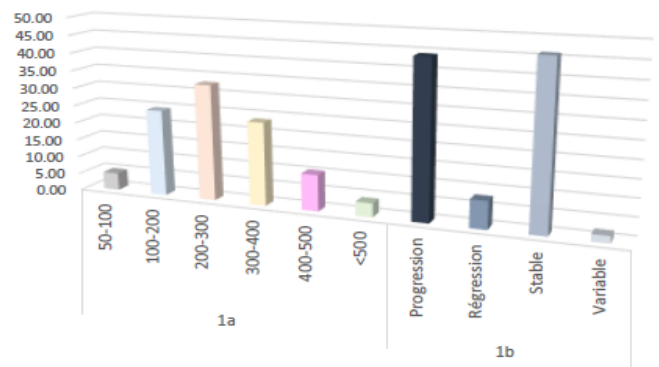
Cette étude réalisée en 2017 a permis de recueillir les habitudes alimentaires, les freins et les marges de progression vers une alimentation locale et préservant les ressources aquatiques, auprès de 204 personnes, dont près de la moitié par des entretiens de visu.

66% étaient des femmes. La parité femmes/hommes n'est toujours pas respectée pour ce qui est de la responsabilité de faire les courses ! Hormis cela, la répartition en termes d'âges, de catégories socio-professionnelles et de lieu de vie est à peu près équitable.

Près de la moitié des personnes interrogées rapporte un budget

alimentaire en progression. Les deux raisons les plus fréquentes sont une augmentation des prix ou d'une volonté accrue d'accéder à des produits de meilleure qualité.

### BUDGET ACCORDES A L'ALIMENTATION

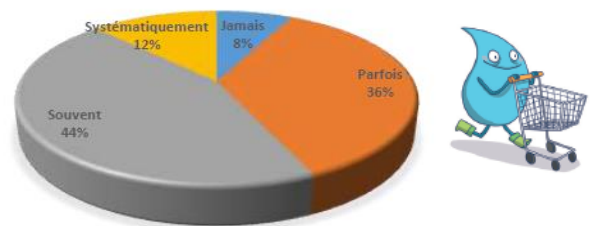


En termes de circuits de commercialisation, près de 70% des interrogés privilégient les grandes surfaces. Les marchés et magasins de producteurs arrivent en seconde place. Les magasins bio sont dominants en 3<sup>ème</sup> choix, suivis par la vente à la ferme.

99% des personnes interrogées déclarent privilégier la consommation de produits locaux, dont 78 % « souvent » à « systématiquement ». La part de produits locaux consommés est en augmentation pour 61% des personnes, et en régression pour seulement 2%. Ceci témoigne de la volonté de plus en plus marquée des consommateurs de privilégier les filières courtes.

Près de la moitié des personnes interrogées affirme consommer souvent à systématiquement des produits portant des appellations.

### FAITES-VOUS LA DÉMARCHE DE CONSOMMER DES PRODUITS PORTANT DES LABELS DE QUALITÉ (BIO ET/OU APPELLATION) ?

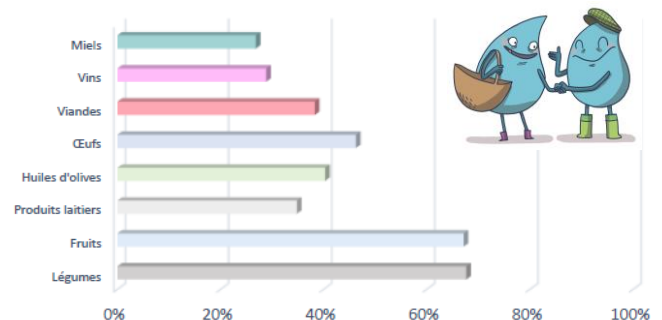


L'AOP et le Label rouge sont les appellations les plus populaires (cités respectivement par 52 et 50% des personnes) devant les Jardins des pays d'Aubagne (35%) et les IGP (27%). Parmi les labels biologiques, l'AB est plébiscité (cité par 81%), loin devant Nature et progrès, Demeter et enfin Bio Cohérence (5 à 18%).

La consommation de produits portant des labels et appellations est majoritairement stable pour les personnes interrogées. 40% affirment tous de même un intérêt en progression pour ces produits de qualité.

Parmi les aliments biologiques, les fruits et légumes sont privilégiés :

### CATEGORIES DE PRODUITS PRIVILEGIEES LORS DE L'ACHAT DE PRODUITS PORTEURS DE LABELS DE QUALITE

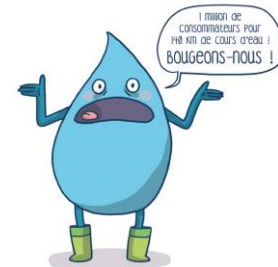
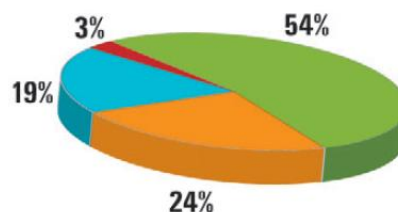


La santé demeure le principal motif de choix de produits locaux à appellations. L'environnement arrive en seconde position. 61% des personnes interrogées affichent au moins deux motivations.

Le prix est le principal frein à l'accroissement de la consommation de produits locaux à appellations pour plus de la moitié des sondés. L'offre insuffisante arrive en seconde position, ce qui dénote un fort potentiel de marché pour ces produits. Le manque de confiance dans les filières agro-alimentaires préoccupe également une partie significative des personnes interrogées.

La majorité des sondés sont conscients que l'agriculture exerce une pression importante sur les ressources en eau et qu'elle conduit souvent à une dégradation de sa qualité du fait de l'usage d'engrais et de produits phytosanitaires de synthèse.

Plus de la moitié des personnes interrogées se disent prêtes à agir sans hésitation, et à soutenir un label garantissant une agriculture respectueuse des ressources en eau. Un quart des personnes indiquent cependant qu'elles souhaitent se mobiliser à condition que les freins soient solutionnés, notamment au niveau du prix.



**SERIEZ-VOUS PRÊT À ORIENTER VOTRE CONSOMMATION VERS DES PRODUITS LABELLISÉS GARANTISSANT DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DES RESSOURCES EN EAU?**

- Oui, sans aucune hésitation
- Oui, si vous solutionnez les freins
- Je peux faire un effort
- Ça ne m'intéresse pas

En conclusion, bien qu'ils consomment encore essentiellement en grandes surfaces, et malgré des revendications en termes de pouvoir d'achat (sujet d'actualité !), une majorité de consommateurs ont la volonté de s'orienter vers des produits de meilleure qualité issus de circuits courts, notamment des fruits et légumes, pour leur santé, mais aussi pour protéger l'environnement et les ressources aquatiques.

*Résultats complets disponibles sur simple demande.*

## L'agenda de l'AB



### Formations et groupes d'échanges techniques locaux :

- **26 et 27 février 2019 (La Bastidonne - 84) :** Formation « **Traction animale à cheval - Approfondissement** » avec Olivier Pichaud Cocher, Laboureur. **Agribio13**
- **1er mars (Aix en Provence – Maison des Agriculteurs) :** Echanges apiculteurs-agriculteurs bio « **Optimiser les ressources mellifères en zones de cultures** ». Avec Fabrice Allier (ITSAP), Mathieu Marguerie (Agribio 04) et Juliane Clermont (apicultrice bio).
- **5 mars (St Rémy de Provence) :** Formation « **Agriculture de conservation des sols en céréales** » avec Matthieu Archambeaud, spécialiste en physiologie végétale, expert national sur l'agriculture de conservation des sols. [mathieu.marguerie@bio-provence.org](mailto:mathieu.marguerie@bio-provence.org)
- **12 mars à Salon de Provence :** « **Savoir lire et interpréter ses analyses de terre** » avec Karim Riman. **Agribio13**

Consultez également les catalogues de formations sur les sites [www.inpact-paca.org](http://www.inpact-paca.org), [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org) et [www.agri13.fr](http://www.agri13.fr)

### Autres événements :

- **Samedi 9 mars à Senas (Salle des Agriculteurs) :** Assemblée générale d'Agribio 13, précédée d'une table ronde autour du thème « **Matière organique et fertilisation** », avec la participation de Karim Riman. **Agribio13**
- **Du 20 au 30 mars 2019 dans toute la France :** Semaine pour les alternatives aux pesticides - [www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr)
- **27 et 28 avril 2019 dans le 13, le 84, le 06 et le 04 :** « De ferme en ferme » - [fermeenferme@civampaca.org](mailto:fermeenferme@civampaca.org)

## Découvrez nos graines 100% BIO pour jardiniers et maraîchers



## CEREPLANT

Vente sur commande aux professionnels

Tous **plants maraîchers BIO** uniquement

Toutes quantités – Prix étudiés

Renseignements et documentation sur demande :  
30, chemin des cavaliers 13 090 AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 64 09 54 - Fax. 04 42 29 78 52

Mail : [cereprim@wanadoo.fr](mailto:cereprim@wanadoo.fr)

Certifié par ECOCERT



Réseau **BIO** de  
Provence • Alpes • Côte d'Azur



**Rédaction, mise en page et photos :**  
Rémi VEYRAND, Clara LANDAIS  
**Directeur de publication :** Emmanuel Gutierrez-Amberto  
Visitez le site Internet de la fédération régionale  
des agriculteurs bio de PACA : [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

### AGRIBIO 13, Groupement des agriculteurs bio des Bouches-du-Rhône

Maison des agriculteurs – 22 avenue Henri Pontier  
13 626 Aix en Provence Cedex 1

Tel : 04.42.23.86.59 - [agribio13@bio-provence.org](mailto:agribio13@bio-provence.org)

